



Formation Perfectionnement

Responsable de centre de profit

Bienvenue dans le programme de perfectionnement Responsable de centre de profit, composé de 6 parcours de formation, d'une durée totale de 72 heures.

Ce programme de perfectionnement est accessible en ligne pendant 6 mois, 24H/24 en illimité.

Les missions d'un manager de centre de profit sont :

- décliner les orientations stratégiques de l'entreprise au sein du centre de profit ;
- élaborer le plan d'action marketing et commercial du centre de profit en fonction des objectifs qui sont assignés à celui-ci par la direction générale de l'entreprise ;
- piloter et contrôler l'activité du centre de profit grâce aux outils de contrôle de gestion et d'analyse financière ;
- organiser, animer, manager son équipe.

Certifications de qualification professionnelle : Code des fiches ROME les plus proches : D1406 Management en force de vente, M1205 Direction administrative et financière, H1206 Management et ingénierie études, recherche et développement industriel, H1102 Management et ingénierie d'affaires.

Objectifs :

Les objectifs de ce programme de perfectionnement sont :

- de se perfectionner dans les 3 fonctions du poste : commerciale, financière, managériale ;
- d'intégrer que le digital va bouleverser tous les business modèles et les organisations des entreprises.

L'attestation de formation et de connaissances sera très utile aux cadres qui briguent une promotion interne ou qui veulent changer d'entreprise pour un poste avec plus de responsabilité et mieux rémunéré.

Prérequis à la formation :

Expérience significative nécessaire

Public visé :

- Les dirigeants qui souhaitent développer leur entreprise
- Les cadres qui bénéficient d'une promotion pour devenir responsables de centre de profit

Experts formateurs :

Les experts qui ont enregistré ces formations sont des consultants spécialisés en développement commercial, des experts-comptables pour la comptabilité et la gestion, des consultants en digital. Ces experts sont des praticiens de l'entreprise qui conseillent habituellement des dirigeants et facturent plusieurs centaines d'euros de l'heure.

Contenu de la formation :

Ce programme de perfectionnement est composé de 6 parcours de formation, validés par 6 examens réalisés en ligne, effectués lorsque l'apprenant a étudié au moins 70% d'un parcours de formation. La correction des tests est automatique et donne lieu à la délivrance d'une note.

L'attestation de formation mentionne les titres des parcours de formation étudiés à 70% et les notes obtenues aux examens.

- Je constitue mes équipes – Télécharger le parcours (PDF)
- Je gère mes équipes – Télécharger le parcours (PDF)
- Je développe mon chiffre d'affaires – Télécharger le parcours (PDF)
- J'augmente les ventes avec le digital – Télécharger le parcours (PDF)
- J'analyse les résultats de l'entreprise – Télécharger le parcours (PDF)
- Je gère la trésorerie – Télécharger le parcours (PDF)

Les parcours de formation sont installés sur une plateforme de e-learning ludique et conviviale. Les apprenants sont représentés par leurs avatars qui tchatent entre eux.

La durée moyenne d'un parcours est de 8 à 12 heures, chaque parcours étant composé par 25 à 40 vidéos de formation, accompagnées chacune de 5 tests de validation de connaissances. Des PDF pédagogiques complètent les parcours.

Ce programme de perfectionnement est accessible pendant 6 mois.

Temps formation vidéo : 54 heures

Temps examen : 6 heures

Temps de travail personnel : prises de notes, recherches complémentaires, préparation des examens : 2 heures par parcours, soit 12 heures

TEMPS TOTAL PROGRAMME RESPONSABLE DE CENTRE DE PROFIT : 72 heures

Prix :

760 euros nets de tva dans le cadre d'une formation continue

L'équipe pédagogique de FORCES peut être contactée sur pedagogie@laformationpourtous.com (réponse dans les 24 heures ouvrables) et du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h au 01.39.57.64.82.

Les vidéos de formation sont consultables par les personnes porteuses de handicap physique de leur domicile, sur leur ordinateur, tablette ou portable. Les personnes souffrant de handicap visuel ou auditif peuvent avoir des difficultés à voir ou à entendre les vidéos.

Dans ce cas, elles peuvent consulter :

- l'AGEFIPH : www.agefiph.fr – 0 800 11 10 09 – et la page de son site web spécialement dédiée à la formation : <https://www.agefiph.fr/ressources-handicap-formation>
- le site service-public.fr pour connaître leurs droits : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits>

WWW.FORCES-LMS.COM

Email : commercial@forces.fr